

Les déprédations commises dans le port cette année suscitent la grogne des plaisanciers, qui demandent plus de sûreté

Igor Cardellini

Les plaisanciers affichent leur ras-le-bol depuis le mois de septembre au chemin des Pêcheurs à Ouchy. On peut lire sur des panneaux: «Marins fâchés. Y en a marre des vols, des déprédations, des squatters.» Ces protestations ont été placées à l'initiative de Daniel Baumann, représentant de l'Union nautique de Vidy (UNV) et délégué à la Commission des ports, qui amarre son bateau à Ouchy. «Le but est d'inciter les propriétaires à me signaler les dommages qu'ils constatent sur leur vaisseau pour faire connaître l'ampleur du phénomène à la Ville, preuve à l'appui», explique-t-il. Le phénomène n'est pas nouveau. Les sept clubs nautiques d'Ouchy et de Vidy (*lire ci-dessous*) avaient déjà informé la Municipalité du problème en avril. Ces derniers estiment qu'avec une augmentation des taxes de 30% en moyenne, un renforcement de la sécurité serait un juste retour.

Bâches arrachées, portes de cabine fracturées et vols, tels sont les problèmes auxquels sont confrontés les plaisanciers dont les bateaux sont amarrés à Ouchy. Or des portails à l'entrée des estacades ont été installés en 2012 pour en interdire l'accès aux indésirables. «Ces portails ne correspondent pas au modèle initialement proposé par la Ville et approuvés par les membres de la Commission consultative des ports. Ils ne sont pas adaptés, car on peut les contourner très facilement. C'est d'ailleurs un élément que nous avons mentionné dans notre lettre à la Municipalité au mois d'avril», rétorque le représentant de l'UNV.

Portails inefficaces

Au cours de l'été, et en réponse aux doléances soumises par les sept clubs nautiques, la Ville a opéré des adaptations sur les portails. Des pics ont été installés à leur extrémité supérieure et des ailes installées de chaque côté du cadre du portail. «Mais rien n'y fait, des intrus continuent de réussir à s'introduire sur les estacades



Les portails ne font pas l'unanimité parmi les propriétaires de bateau à Ouchy. PHILIPPE MAEDER

«La cellule des unités opérationnelles de Lausanne a mis la priorité sur les contrôles dans les deux ports»

Jean-Philippe Pittet, porte-parole de la police communale

par différentes méthodes simples, explique Claude Balbiani, vice-président de la société des petits pêcheurs d'Ouchy. Il est, par exemple, facile de sauter sur une embarcation amarrée à proximité du rivage.» Daniel Baumann a ré-

pertorié, depuis le mois d'avril, 41 intrusions dans les bateaux, dont 21 comprennent des vols et des dégâts divers.

Sécurisation du port

«Le bureau du lac n'agit pas et la présence policière est insuffisante», estime Daniel Baumann. Cédric Carrard, vice-président du Motor Yacht Club, surenchérit: «payer plus oui, mais pour plus de sécurité». Marc Vuilleumier, municipal en charge de la police du commerce, rappelle que les taxes, qui correspondent aux montants pratiqués dans les autres ports publics, n'avaient pas été réévaluées depuis une dizaine d'années. Il ajoute que des améliorations coûteuses, comme l'acheminement de l'électricité et de l'eau, ont été apportées depuis. Quant à la sécu-

rité: «Mis à part les adaptations des portails, la brigade du lac est chargée de l'attribution des places et de la gestion du port et non pas de faire le travail de la police», souligne-t-il.

Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication de la police de Lausanne, assure que des contrôles réguliers sont effectués de jour et de nuit à Ouchy et à Vidy. «Ces dernières semaines, nous avons renforcé la présence policière. Pour Ouchy, huit cas ont été annoncés au cours du mois d'octobre et trois personnes ont été interpellées.» D'autre part, le porte-parole annonce que, la semaine dernière, la cellule qui regroupe les responsables des différentes unités opérationnelles lausannoises a mis la priorité sur les contrôles dans les deux ports.

La situation s'améliore à Vidy

● A Vidy, où les sociétés de navigation rencontrent les mêmes problèmes qu'à Ouchy, une amélioration s'est fait sentir. «Depuis plus d'un mois, la priorité a été mise sur Vidy, vu les problèmes rencontrés», précise Jean-Philippe Pittet. A la fin d'octobre, six personnes ont été interpellées dans des bateaux à Vidy, deux personnes il y a quinze jours, et trois personnes la semaine passée.

Le déclencheur de l'augmentation de la présence policière? Suzanne Strehl-Zbinden, présidente de l'Amicale des pêcheurs de Vidy (APV), est montée au créneau il y a un mois et demi. La présidente a envoyé une lettre au municipal Marc Vuilleumier, pour faire état des déprédations subies, entre autres. «Nous avons été cambriolés deux fois en huit jours dans notre club house. On nous a volé

la caisse, mais au-delà de ça, le simple fait de casser une serrure dont soixante membres détiennent une clef est dommageable. Et c'est sans compter les autres sociétés de navigation qui subissent les mêmes intrusions et dégâts», explique-t-elle. La présidente de l'APV confirme que depuis son intervention, la présence de patrouilles a contribué à une amélioration de la situation.